

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE TOUVET

Délibération n°2022-05				Séance du 14 février 2022												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Nombre du Conseil municipal</th> </tr> <tr> <th>Afférents au Conseil municipal</th> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Votants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>22</td> <td>22</td> <td>13</td> <td>15</td> </tr> </tbody> </table>				Nombre du Conseil municipal				Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants	22	22	13	15	<p>L'an deux mil deux, le lundi 14 février à 18h30, le Conseil municipal de la commune du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André GONNET, adjoint au Maire.</p>
Nombre du Conseil municipal																
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants													
22	22	13	15													

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 10 février 2022 en envoi dématérialisé.

Présents : BUISSIERE GIRAUDET Alexandre, COSTA Marianna, FIARD Aline, GAUCHON Sandrine, GONNET André, LAGUIONIE Brice, LE TOURNEUR Antoine, MOURETTE Jean-Louis, PISSARD-GIBOLLET Sandrine, RAFFIN Adrian, VEUILLEN Pascal, VUILLERMOZ Annie, WYGLEDACZ Céline.

Absents excusés : THERY Laurence (pouvoir donné à RAFFIN Adrian), BILLARD Cécile (pouvoir donné à VUILLERMOZ Annie),

Absents excusés (sans pouvoir) : AUBOIN Mireille, JACQUIER Philippine, LARGE Sylvie, MOUSSY Aude, NOLLY Michel, SYLVESTRE François, VITORIANO Tony.

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Début de séance : 18h31

N° 05-2022 - Tableau des effectifs – Suppressions et créations de postes

A l'occasion de la mutation de la chargée d'accueil et de l'état civil de la commune, de la mutation interne de la secrétaire vie scolaire, et du recrutement de l'agent qui doit lui succéder à ce poste, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune par :

- la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1e classe à temps complet à compter du 21/02/2022
- la création d'un poste adjoint administratif territorial à temps complet à compter du 21/02/2022

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de créer, au 21 février 2022, un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1e classe à temps complet, ainsi qu'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité

La séance du Conseil municipal est close à 18h35.



Le Maire,

Laurence Théry